ECOLE DE MUSIQUE DE LA GRAND GARDE

L’école de musique c’est :

L’école de musique L’Avant Garde a pour but d'initier les jeunes à la musique et de favoriser l'apprentissage d'un instrument en vue de permettre aux futur.es musicien.nes d'intégrer les rangs de La Grand Garde. En principe, l'élève a, comme objectif, d'intégrer les rangs de la fanfare à terme.

Par son caractère social, La Grand Garde prend en charge une partie des frais d'écolage et permet ainsi à de nombreux enfants d'accéder à une formation musicale. Elle offre à chacune et chacun de ses élèves la possibilité de perfectionner ses connaissances théoriques et pratiques grâce à des professeur.es diplômé.es. Elle favorise par ailleurs la musique de groupe et permet aux élèves de côtoyer d'autres jeunes ayant les mêmes loisirs.

Ce que l’on apprend :

Un élève qui s’inscrit à l’école de musique depuis la 1H suit le cursus suivant :

1H : Initiation à la musique par la méthode Willems (2 ans)

3H : Cours d’instrument (30’ par semaine) + Solfège (45’ par semaine)

4H : Instrument + Solfège (45’ chacun)

Dès la deuxième année d’instrument : Entrée dans l’ensemble L’Avant Garde

CO ou à convenir : Entrée dans la fanfare La Grand Garde

Info importante :

les adultes désirant apprendre l’art musical sont également les bienvenues !

Les instruments proposés :

Cuivres : cornet, alto, euphonium, baryton, trombone, basse

Percussions : batterie, claviers (xylophone, glockenspiel, etc.), tambour, petite percussion

Où et comment ont lieu les cours :

Les cours ont lieu dans les locaux de la fanfare, à la salle La Lyre. Ils sont organisés soit en fin de journée, soit le mercredi après-midi ou à convenir.

Ils sont organisés sur une période de 30 à 45 minutes par semaine (selon l'âge et le degré d'avancement), sous la responsabilité de professeur.es de musique professionnel.les diplômé.es.

Combien ça coûte ?

Les coûts sont définis selon une clef de répartition entre les parents et la fanfare.

Les instruments sont fournis par la fanfare La Grand Garde contre bons soins.

Pour plus de détails : demande notre « Règlement de l’école de musique »

L'école de musique c'est aussi ...

Un ensemble musical : l'Avant Garde

Jouer en groupe avec d'autres éléves de l'école de musique et quelques musicien.nes plus expérimenté.es

Un camp de musique d'été

Faire des rencontres et profiter d'un encadrement idéal pour la pratique de la musique

Des Auditions et des Concours

Se produire devant sa famille et ses ami.es ou devant un public et un jury d'experts

Un sacré défi !

L'école de musique c'est surtout ...

Faire de la musique dans une ambiance conviviale

En résumé ...

Nous te proposons :

→ une initiation à la musique et au solfège

→ un apprentissage d'un instrument de ton choix

→ une formation musicale de qualité

Tu y rencontreras :

→ un groupe dynamique avec des jeunes de la commune

→ des profs diplômés, compétents et sympas

Avec comme objectif :

→ intégrer les rangs de notre fanfare

→ pratiquer la musique avec des musicien.nes expérimenté.es

→ faire plein de rencontres et des sorties conviviales

Viens nous rejoindre !

Pour plus d'infos, n'hésite pas à prendre contact avec :

notre Directrice Naïla :	**079 / 849 82 76**
notre Président Joaquim :	**079 / 389 02 15**
ou visite notre site :	**www.lagrandgarde.ch**
sur la page :	**Ecole de musique**